

FMC

Jean-Claude Montigny

La mission du psychiatre libéral implique au delà de l'enseignement médical initial une indispensable formation post universitaire qui doit être un outil principal d'acquisition, de développement des connaissances et d'ouverture sur l'intersubjectivité.

Son intervention formalisée par l'acte psychiatrique, colloque singulier entre le psychiatre et son patient, se fonde sur l'échange constitué de zones aléatoires et parfois ambiguës. Toutefois, la force et la spécificité de cet acte reposent sur une expérience clinique, des modèles théoriques et un questionnement permanent du praticien sur sa pratique. Chaque élément de cet ensemble clinico-théorico-pratique interagit étroitement avec les autres, légitimant ainsi singularité et inventivité (ce qui remet en question le principe d'objectivité, c'est-à-dire l'«évaluation objective» comme seule guide de la connaissance scientifique). Cependant, cet ensemble aussi complexe que diversifié peut se développer dans des directions relativement autonomes.

Les dangers de malentendu et de confusion existent par rapport aux références théoriques (biologique, psychanalytique, cognitiviste, systémique...) aussi pertinentes soient-elles et au regard d'une expression clinique nouvelle aussi riche soit-elle, et attribuent à la formation, une place déterminante pour la maladie mentale et ses approches thérapeutiques.

Ces besoins en formation continue déterminent la valeur de nos actes dans leurs diversités et nous obligent à considérer l'ampleur de notre activité professionnelle comme une charge insuffisamment reconnue par les tutelles.

L'objectif de cette formation visera donc à renouveler nos acquis face à l'évolution des pathologies et à prendre le temps nécessaire pour réfléchir à de nouvelles voies conceptuelles.

Les propositions avancées se veulent créatives et innovantes. Elles préconisent des réunions scientifiques et colloques pluridisciplinaires plutôt que consensuels. Elles incitent les associations et groupes scientifiques à se fédérer. Elles encouragent les discussions dans des groupes de travail ou supervisions affiliées à une société scientifique. Enfin elle favorisent la lecture de revues et documentations.

La reconnaissance de notre formation passe par la publication de notre revue « PSYchIATRIeS », la fédération de nos associations et leurs liaisons pour la recherche et l'échange, en réactualisant notre cursus d'enseignement.

Nous attendons dès à présent vos suggestions et propositions.

Dr Jean-Claude MONTIGNY